



Sciences  
de la vie

Niveau : technique



Durée :  
30 min

# LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

*Cette expérience permet de faire la synthèse des expériences précédentes sur le bon état écologique des cours d'eau.*



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable





.....

**Cette expérience fait le lien et la synthèse des expériences précédentes sur le bon état écologique des cours d'eau.**

**Elle prend la forme d'un diagramme à compléter et de schémas à colorier.**

**Cette fiche expérience s'intègre dans le Parcours 3 : Solutions et techniques d'étude. Elle est réalisée dans le cadre d'un partenariat avec l'agence de l'eau Loire - Bretagne.**

.....

Cette expérience étant la synthèse de l'ensemble de la mallette, il est indispensable de faire les autres avant.



# TU AS BESOIN DE...



- Schéma et définitions plastifiés
- .....
- Pâte à fixe
- .....
- Élastique
- .....
- Enveloppe
- .....
- Marqueur
- .....
- Tableau blanc
- .....
- Document à imprimer**



# ÉTAPES DU PROTOCOLE DE L'EXPÉRIENCE

À répéter  
autant de fois  
que nécessaire !

1

## IMPRESSION DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS

La première étape consiste à préparer les supports d'animation :

- ◆ Commencer par télécharger les différents fichiers ;
- ◆ Les imprimer ;
- ◆ Découper les définitions et les titres (suivre les pointillés) ;
- ◆ Plastifier éventuellement les définitions et les titres.

2

## COMPLÉTION DU DIAGRAMME

Sous forme de discussion, commencer par :

- ◆ Associer les quatre définitions à leurs titres. Pour cela, faire le lien avec les autres expériences réalisées précédemment ;
- ◆ Positionner le titre et sa définition sur le diagramme « *Schéma représentant les quatre catégories de critères permettant de définir et d'évaluer l'état des cours d'eau* ».

3

## UTILISER LE SCHÉMA DE DÉCISION DE LA NOTE

Utiliser la page une du document « *Schéma décrivant la façon dont la classe de qualité est déterminée pour les cours d'eau* » afin de comprendre de quelle façon fonctionne la note donnée aux écosystèmes.

- ◆ Commencer par repérer qu'il suffit d'une note dégradée à un sous-critère pour que la note globale soit dégradée ;
- ◆ Sur la page 2, déterminer la classe globale du cours d'eau ;
- ◆ Sur la page 3, déterminer les sous-classes puis la classe globale du cours d'eau.

# COMMENT ÇA MARCHE ?



## OBSERVATIONS

L'assemblage des différentes définitions permet de comprendre la notion de bon état écologique.



Il faut avoir fait les différentes expériences préalables afin de bien appréhender cette notion.

## EXPLICATIONS

**Le bon état écologique** se définit à l'aide des différents sous-critères :

- ◆ Critères biologiques (présence/absence d'organismes végétaux et animaux considérés comme bioindicateurs) ;
- ◆ Critères hydromorphologiques (naturalité/artificialisation du milieu et des processus qui y sont à l'œuvre) ;
- ◆ Critères physico-chimiques (toxicologie...)
- ◆ Indices de qualité tels que l'indice biologique ou les indices basés sur les macro-invertébrés.

Pour chaque masse d'eau, l'état écologique est qualifié selon cinq classes : **très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais.**

Dans tous les cas, il est caractérisé par l'écart aux conditions de référence. Ce référent correspond à la classe « état très bon » attribué lorsque les conditions sont représentatives d'une eau de surface pas ou très peu influencée par l'activité humaine.

Les signes d'impact des activités humaines sont visibles dans les différents sous-critères :

- ◆ Absence de certaines espèces emblématiques ;
- ◆ Modification de la morphologie des cours d'eau ;
- ◆ Présence de pollution dans les eaux ;
- ◆ Indices biologiques avec des notes dégradées.



## PLUS D'EXPLICATIONS :

La notion de bon état écologique est apparue dans **les années 1990**, notamment lors du **Sommet de la Terre**.

En Europe, elle est reprise dans une directive en l'an 2000 qui impose des objectifs de qualité pour les eaux de surface et souterraines.

En France, elle est notamment reprise notamment par **les lois Grenelle** dans la **Trame verte et bleue française**.

# les petits débrouillards



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## **SOURCES ET RESSOURCES** (des liens pour comprendre) :

**Wikipédia** : «directive cadre sur l'eau»

**Eau France** : règles d'évaluation de l'état  
des eaux

**Sdage et Sage en Loire-Bretagne** :  
qu'est-ce que le bon état des eaux ?

**Gesteau** : l'état écologique des cours d'eau



*Cette fiche est réalisée dans le cadre d'un partenariat  
avec l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne.*